

N° 42 Intitulé de l'action :	<b>CAP maçon en cadence</b> <b>Une insertion professionnelle au plus près des entreprises</b>
---------------------------------	--

### *Identification Etablissement*

Etablissement	<b>LYCEE DES METIERS DU BATIMENT BENJAMIN FRANKLIN LA ROCHETTE</b>
Téléphone / mel /site	01 64 83 50 77 / ce.0770943g@ac-creteil.fr / <a href="https://www.lycee-benjamin-franklin.com/">https://www.lycee-benjamin-franklin.com/</a>
Chef d'établissement	Madame JOYEUX Katia

### *Description du projet expérimental*

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'investissement des élèves pour le secteur d'activité (Gros œuvre).</li> <li>• Perte importante d'élèves sur le schéma classique de formation.</li> <li>• Difficulté à intégrer les élèves dans le milieu professionnel.</li> <li>• Tutorat des entreprises dans la formation en déclin.</li> <li>• Périodicité et durée des PFMP (Périodes de formation en milieu professionnel) inadaptées.</li> <li>• Transversalité des enseignements insuffisamment exploitée.</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un véritable partenariat entre le lycée et les entreprises volontaires.</li> <li>• Dynamiser la période de formation en milieu professionnel afin que les élèves s'approprient le monde de l'entreprise.</li> <li>• Renforcer le tutorat d'entreprise et permettre la mise en place d'un interlocuteur unique entre le jeune, le lycée et l'entreprise.</li> <li>• Faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes.</li> <li>• Mettre la transversalité des compétences au centre de la formation des élèves, par une action coordonnée des différents acteurs pour donner aux élèves une approche globale des enseignements.</li> </ul>
Descriptif de l'action	<p><b>Construction, à travers une cadence hebdomadaire des périodes de formation en entreprise, d'un enseignement mettant la transversalité des compétences au centre de la formation des élèves avec un esprit de bienveillance entre les trois acteurs de la formation qui sont : l'enseignement général, l'enseignement professionnel et le tutorat d'entreprise.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une organisation cadencée des périodes de formation en entreprise basée sur 1 semaine à l'école pour 1 semaine en entreprise sur deux périodes dans l'année : première période d'octobre à décembre, deuxième période en mars et avril (Ces périodes prennent en compte des périodes d'intempéries possibles en hiver) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi d'un jeune par la même entreprise sur toute l'année (une seule convention, un seul référent entreprise) ce qui permet un engagement sur le long terme. Les élèves sont mis en confiance et peuvent mieux s'approprier le monde de l'entreprise. L'entreprise s'engage à faire le suivi du jeune sur toute l'année ;</li> <li>- réactualisation en cours du livret de suivi de PFMP pour pouvoir répondre à cette nouvelle approche. Chaque semaine en entreprise sera reliée à des compétences précises à valider, définies par rapport au référentiel des activités professionnelles et en relation avec les travaux proposés. Ces compétences seront co-évaluées chaque semaine avec l'enseignant et le tuteur de l'entreprise ;</li> <li>- rédaction par les lycéens de compte- rendus hebdomadaires réalisés à</li> </ul> </li> </ul>

	<p>partir des fiches d'activités journalière (qui décrivent les activités, l'outillage et les matériaux utilisés) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'un tutorat fort. Des échanges plus fréquents auront lieu entre l'équipe pédagogique et le tuteur. Des interventions du tuteur de PFMP pendant les séances d'enseignement au lycée seront mises en œuvre sur des thèmes et des temps planifiés préalablement définis.</li> <li>• Mise en œuvre d'une approche par module de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail collaboratif entre les matières professionnelles et les matières générales. (construction de la programmation générale des enseignements) pour travailler sur les compétences transversales ;</li> <li>- Co-intervention des enseignants d'enseignement professionnel et de matière générale (français histoire géographie, anglais, math, DIB, PSE) sur la même plage horaire, 2h par semaine ;</li> <li>- Exemples : intervention du professeur de mathématique pour l'étude du théorème de Pythagore permettant de réaliser un traçage au sol (implantation), intervention du professeur de français pour la lecture d'une fiche technique, intervention du professeur d'histoire géographie sur les problématiques de gestion de l'eau.</li> </ul> </li> </ul>
Modalités de mise en œuvre	<p>Les axes de l'organisation comprennent plusieurs directions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une équipe d'enseignants volontaires et d'une progression pédagogique commune et transversale tenant compte de ce cadencement.</li> <li>• Réunion pédagogique entre les acteurs de la formation pour établir les thèmes du programme de formation permettant la transversalité des acquis.</li> <li>• Planification des actions au sein de l'établissement lors de période de formation de mise en œuvre.</li> <li>• Planification des actions au sein de l'entreprise lors de période de formation en milieu professionnel.</li> <li>• Organisations d'évaluations formatives et sommatives.</li> <li>• Organisation des évaluations des CCF en relation avec les PFMP.</li> <li>• Heures supplémentaires pour le financement des horaires en co-formation.</li> </ul>
Caractère expérimental	<p>L'innovation de la démarche se situe sur deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une période de PFMP cadencée en partenariat avec une entreprise par jeune.</li> <li>• Une pédagogie transversale sur un thème et un temps planifié par les différents acteurs de la formation (présence d'un enseignant dit du général, dit du professionnel, et du tuteur de pfmp).</li> </ul>
Mesure dérogatoire	
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences acquises plus rapidement et plus solidement (acquisition améliorée du fait d'une meilleure lisibilité des enseignements).</li> <li>• Bien être des élèves.</li> <li>• Nombre d'élèves impliqués (baisse de l'absentéisme).</li> <li>• Emploi des jeunes diplômés au sein des entreprises partenaires.</li> <li>• Nombre d'entreprises partenaires.</li> </ul>
Classe(s) concernée(s)	<p>Terminale CAP maçon</p> <p>Les élèves bénéficiaires du dispositif sont potentiellement employables après l'obtention du diplôme ou en poursuite d'étude. Le projet concerne l'ensemble de la section sans distinction de profil.</p>
Disciplines / équipes concernées	<p>PLP : 2 CRO (construction et réalisation des ouvrages), 1 arts appliqués, 1 langue LV1, 1 français/hist..géo, 1 math/ sciences physique, 1 P.S.E (Prévention Santé Environnement), 1 contractuelle D.I (dessin industriel).</p>
Partenaires et intervenants éventuels	<p>La Fédération Française du Bâtiment.</p> <p>Entreprise artisanale / PME / PMI adhérente ou du BTP 77</p>

***Informations CARDIE***

Personne contact	M. VALER, PLP Construction et Réalisation d'Ouvrages (S.T.I gros œuvre)
Attente de la mission	Aide à la construction et rédaction pédagogique des compétences transversales